

Le bureau des étrangers est, constitué de :- gestion de l'enquête des immigrés résidents à Seriate – secteur d'activités générales.

Mme Emanuela Montecroce responsable

Alebardi carrés, 1 - entrée externe

tél: 035 304 296

compétences:

Assure la préparation et la soumission électronique des pratiques administratives relatives à:

- Entrées en Italie par quotas;
- Permis de séjour (demande, de renouvellement et de conversion);
- Carte de séjour;
- Des permis de séjour CE À long terme;
- Regroupement familial.

Fournit des pratiques administratives relatives à la préparation:

- De Visa d'entrée en Italie;
- Des locaux adaptés;
- Des instances pour la nationalité italienne (Artt.5 et 9 de la loi 05.02.1992 n. 91)..

Fournit des informations et des conseils sur:

- Entrée en Italie par quotas;
- Permis de séjour;
- Enregistrements des naissances;
- Déclarations de l'hospitalité;
- Regroupement familial;
- Placements et procédures ;
- Reconnaissance des qualifications de l'étranger;
- Traduction de documents;
- École;
- La santé;
- Accueil;
- Réfugiés et demandeurs d'asile politique;
- Question de la citoyenneté italienne.

Le bureau des étrangers est également en contact avec l'UTG – la Préfecture et la Police d'Etat à Bergame et toutes les ambassades italiennes à l'étranger.

Le bureau d'information est un objectif du projet SPINN / Bergame. Est ouvert depuis le 1er Février 2005.

Livraison Alebardi carrés, 1 - entrée externe

tél: 035 304 296

fax: 035 301 152

ufficio.stranieri @ comune.seriate.bg.it